

Saint-Georges, le 5 août 2022

Monsieur le maire Claude Morin  
Monsieur le conseiller Serge Thomassin  
Monsieur le conseiller Tom Redmond  
Monsieur le conseiller Jean Perron  
Madame la conseillère Esther Fortin  
Madame la conseillère Manon Bougie  
Monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier  
Monsieur le conseiller Olivier Duval  
Monsieur le conseiller Renaud Fortier

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes, par le présent avis, convoqués à une séance extraordinaire de ce conseil qui sera tenue le **lundi 8 août 2022 à compter de 18 h 15.**

Lors de cette séance, les sujets suivants seront pris en considération :

### **ORDRE DU JOUR**

- . **Mot de bienvenue du maire.**
  
- . **Constat de quorum.**
  
- 1. **Ouverture.**
  
- 2. **Adoption de l'ordre du jour.**
  
- 3. **Adoption d'une résolution :**
  - 3.1 Candidature de la Ville de Saint-Georges dans le cadre du Mérite municipal 2022 pour le prix Aménagement du territoire et urbanisme.
  
- 4. **Période de questions.**
  - 4.1 Questions du conseil.
  
- 5. **Levée de la séance.**

Cette séance extraordinaire est convoquée sur ordre verbal du maire à l'assistante-greffière.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

---

**CYNTHIA RODRIGUE  
ASSISTANTE-GREFFIÈRE**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
SAINT-GEORGES**

À une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Saint-Georges, tenue au lieu habituel le 8 août 2022 à laquelle sont présents madame la conseillère Manon Bougie ainsi que messieurs les conseillers Serge Thomassin, Tom Redmond, Jean-Pierre Fortier, Renaud Fortier et Olivier Duval. Madame la conseillère Esther Fortin est présente par vidéoconférence.

Formant quorum du conseil sous la présidence de monsieur le maire Claude Morin.

Sont également présentes Mme Karine Veilleux CPA, M.A.P., M.Sc., directrice générale adjointe et suppléante, trésorière et directrice du Service des finances et Mme Cynthia Rodrigue, assistante-greffière.

**MOT DE BIENVENUE DU MAIRE.**

**CONSTAT DU QUORUM.**

**À la demande du maire, tous les membres du conseil déclarent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prévus par la loi.**

**OUVERTURE :**

La séance est ouverte à 18 h 15.

**ORDRE DU JOUR :**

**RÉSOLUTION N° 22-13014**

Ordre du jour

ATTENDU : l'ordre du jour rédigé par l'assistante-greffière sur ordre verbal du maire;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Manon Bougie  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Renaud Fortier  
ET RÉSOLU unanimement

**QUE** l'ordre du jour soit accepté tel que préparé et rédigé par l'assistante-greffière.

**ADOPTÉE**

**ADOPTION D'UNE RÉSOLUTION :**

**RÉSOLUTION N° 22-13015**

Candidature de la Ville de Saint-Georges dans le cadre du  
Mérite municipal 2022 pour le prix Aménagement du territoire et urbanisme

ATTENDU : que le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation organise après 4 années d'absence, le retour du Mérite municipal;

ATTENDU : que la Ville désire soumettre sa candidature pour le prix Aménagement du territoire et urbanisme;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Fortier  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Serge Thomassin  
ET RÉSOLU unanimement

**QUE** ce conseil autorise la présentation de la candidature de la Ville de Saint-Georges au prix Aménagement du territoire et urbanisme, dans le cadre du Mérite municipal 2022, organisé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

**ADOPTÉE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS :**

QUESTIONS DU CONSEIL

Aucune.

**LEVÉE DE LA SÉANCE :**

**À 18 h 17, sur proposition de madame la conseillère Manon Bougie, appuyée par monsieur le conseiller Tom Redmond, la séance est levée.**

**CLAUDE MORIN**  
Maire

**CYNTHIA RODRIGUE**  
Assistante-Greffière

\*\*\*\*\*